



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada



Destinataires : Comités régionaux des femmes, comités régionaux des droits de la personne, conseils régionaux, Comité jeunesse et sections locales de la région de l'Atlantique

Expéditrice : Jeannie Baldwin
Vice-présidente exécutive régionale - Atlantique

Objet : **CONFÉRENCE DES FEMMES DE L'ATLANTIQUE**

Bonjour à tous et toutes!

Je suis heureuse d'annoncer que la 11^e Conférence triennale des femmes de l'Atlantique de l'AFPC aura lieu à l'Université St. Francis Xavier, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, du **3 au 5 juin 2016**.

La conférence aura pour thème « **Repenser, recentrer, renforcer : conjuguons nos efforts** ». Sous ce thème, nous tenterons de renforcer le programme des femmes de l'AFPC au niveau régional en resserrant les liens entre les comités régionaux des femmes, les représentantes au Conseil de la région et les militantes des sections locales.

La conférence porte sur la violence conjugale au travail et comment l'aborder à la table de négociation.

Invitée spéciale, Maria Fitzpatrick, Députée, Assemblée législative de l'Alberta. « Nous sommes toutes touchées par la violence conjugale : solidaires nous sommes plus fortes »

On est aussi ravi de recevoir Barb MacQuarrie, Centre for Research and Education on Violence against Women and children, Université Western Ontario.

Le vendredi 3 juin 2016, le bureau d'inscription sera ouvert de 18 h à 19 h, puis il y aura une réception d'accueil de 19 h à 21 h. Le bureau d'inscription sera également ouvert le samedi 4 juin de 8 h à 9 h. Les travaux de la conférence se dérouleront le samedi 4 juin, de 9 h à 16 h 30, et le dimanche 5 juin, de 8 h 30 à 12 h.

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription qui vous renseigne sur la conférence. Nous encourageons les sections locales à demander aux gestionnaires de service des congés payés pour permettre aux femmes de profiter de cette importante activité d'information et de formation.

Veillez prendre note de ce qui suit au sujet de l'inscription et des allocations.

HÉBERGEMENT, REPAS ET SUBVENTION

Des chambres individuelles seront offertes gratuitement à toutes les participantes. Les repas fournis sont comme suit : les trois repas du samedi, le déjeuner le dimanche et un dîner à emporter le dimanche. Ainsi, les participantes auront des occasions de réseauter et de discuter entre amies et connaissances. Une indemnité de repas sera versée pour le vendredi.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à la conférence sont de **50 \$** par personne. On peut payer ces frais en annexant un chèque au formulaire d'inscription ou au moment de s'inscrire à la conférence.

PERTE DE SALAIRE

Aucune perte de salaire subie pour assister à la conférence ne sera remboursée.

GARDE FAMILIALE

Afin d'améliorer l'accès aux conférences et aux activités de formation du syndicat pour les membres ayant des responsabilités familiales, l'AFPC a une politique prévoyant le versement d'une indemnité de garde familiale. L'indemnité est versée seulement si la demande de remboursement des frais est accompagnée du reçu des frais engagés. Communiquez avec votre bureau régional ou consultez notre site Web <http://syndicatafpc.ca> pour obtenir plus de renseignements.

ACCÈS

Le campus est un endroit accessible. Si vous avez des besoins spéciaux qui nécessitent des mesures d'adaptation, veuillez l'indiquer sur votre formulaire d'inscription sous la rubrique « Accès ».

ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Il est strictement interdit de fumer dans tous les immeubles de l'université, y compris les résidences. L'université impose une amende à quiconque fume dans un endroit désigné sans fumée. L'AFPC ne paiera pas une telle amende. Toute personne qui enfreint l'interdiction de fumer devra acquitter elle-même l'amende.

ENVIRONNEMENT SANS ODEUR

Par égard pour les membres qui souffrent de sensibilités environnementales, nous insistons sur la nécessité d'assurer un environnement sans odeur. Veuillez prendre connaissance de notre politique sur un environnement exempt d'odeurs qui est ci-annexée.

DÉPLACEMENTS EN AVION

Les personnes qui viendront de Terre-Neuve-et-Labrador doivent communiquer sans tarder avec leur bureau régional pour faire les arrangements de voyage nécessaires. Une navette transportera les participantes de l'aéroport d'Halifax au lieu de la conférence et les ramènera à l'aéroport après la conférence. L'AFPC paie les billets d'avion et les coûts de la navette.

SUBVENTIONS POUR TRANSPORT TERRESTRE

Les subventions pour le transport terrestre sont accordées conformément au tableau ci-dessous pour la distance aller-retour :

Aller-retour en kilomètres	Une seule personne dans le véhicule	Covoiturage - versée à la conductrice uniquement
100 – 250 km	75 \$	100 \$
250 – 350 km	100 \$	125 \$
350 – 450 km	125 \$	150 \$
450 – 550 km	150 \$	175 \$
550 km et plus	175 \$	200 \$

La subvention pour le transport terrestre est versée uniquement à la conductrice du véhicule. Les péages d'un pont ou d'un traversier (Î.-P.-É.) ou d'une autoroute et les frais de stationnement à un aéroport seront remboursés sur présentation d'un reçu.

INDEMNITÉ DE KILOMÉTRAGE

Les personnes qui doivent parcourir entre 40 et 100 km pour assister à la conférence recevront l'indemnité de kilométrage au taux de l'AFPC ou l'allocation pour un voyage aller-retour de 100 à 250 km précisée dans le tableau ci-dessus, selon le moindre des deux montants.

Si vous avez besoin de plus de renseignements sur la conférence, communiquez avec Mary MacNeil notre bureau régional d'Halifax – macneim@psac-afpc.com (tél.: 902-443-3541; sans frais : 1-800-839-6661).

Veillez agréer, Chers membres, mes sincères sentiments de solidarité.

La vice-présidente exécutive régionale – Atlantique,



Jeannie Baldwin

JB/cm

UCES II

CC : Andrée Côté, agente du Programme des femmes et des droits de la personne de l'AFPC

Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC

Mark Pecek, directeur, Direction des bureaux régionaux de l'AFPC

Gaby Lévesque, coordonnatrice régionale - Atlantique

Mary MacNeil, représentante régionale

Corina Harding, représentante régionale

Conseil de la région de l'Atlantique

VPR et VPN

Bureaux régionaux de l'Atlantique